



**Jean-Michel Guilbot,**  
Maire-adjoint délégué à l'Environnement,  
l'Urbanisme et la Révision du PLU

*Restitution. Après ce très grand travail réalisé par le bureau d'études, nous allons présenter le résultat en réunion publique durant ce mois de septembre.*

# Plan Local d'Urbanisme de Combs-la-Ville

**Diagnostic.** La révision du PLU a été prescrite le 24 janvier dernier par le conseil municipal de Combs-la-Ville. Depuis, un état des lieux de la commune a été dressé afin de poser les bases et les fondements du futur projet pour les 10 à 15 ans à venir.

**L**e diagnostic est le fruit d'un travail mené par le cabinet d'étude et la commune en co construction avec les membres des conseils de quartier et le collectif du pacte de transition. Les membres des conseils de quartiers se sont réunis le 5 avril 2022 afin de participer à l'élaboration de l'état des lieux de la commune (atouts et points de fragilités) et les enjeux auxquels elle devra répondre dans les prochaines années. Ces échanges se sont structurés autour de 3 thématiques : "Habiter", "Protéger et Vivre" et "Fréquenter la ville". Le collectif citoyen du Pacte de Transition a également été invité à s'exprimer le 14 juin 2022, selon le même mode de participation.

## LES PREMIERS GRANDS ENJEUX ONT ÉTÉ POSÉS ...

La première phase de travail a consisté à dresser un diagnostic territorial, traitant des sujets de dynamiques socio-démographiques, de logements, de formes urbaines et architecturales, d'économie, d'emplois, de mobilités et déplacements, ... ainsi qu'un état initial de l'environnement abordant les enjeux relatifs aux paysages, à l'énergie, à la biodiversité, au climat, aux nui-

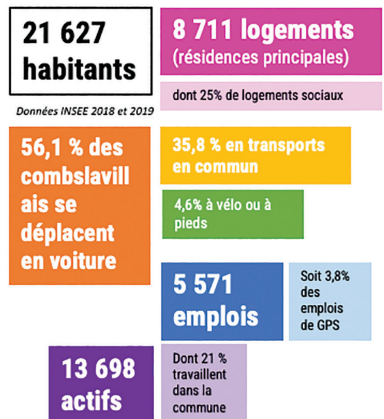
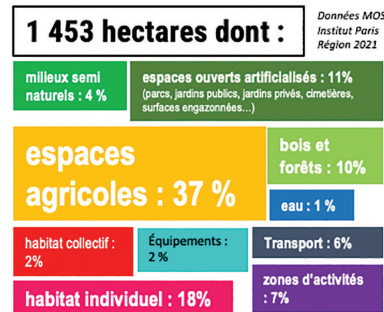
sances, aux risques, ...

Ce premier état des lieux a permis de mettre en avant un certain nombre d'enjeux, notamment : des limites d'urbanisation franches, composées de lisières végétales de qualité, un patrimoine naturel et bâti, riche et diversifié, une bonne accessibilité du territoire participant à l'attractivité de la commune, une offre en équipements complète, un centre-ville peu perceptible, mais des polarités structurants les vies de quartier et complémentaires entre elles, une reprise démographique récente, mais également l'amorce d'un vieillissement de la population.

Les enjeux issus du diagnostic ainsi que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) seront présentés à la population le 14 septembre à 18h30 à l'Hôtel de Ville lors d'une réunion publique.

## ...EN VUE DE DÉFINIR LE PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) fixera les grands objectifs en matière d'aménagement du territoire de Combs-la-Ville pour les 10-15 ans à venir, et constituera la feuille de route pour établir les outils règle-



← Les éléments du diagnostic et de l'état initial de l'environnement sont disponibles sur le site Internet [combs-la-ville.fr](http://combs-la-ville.fr)



**RÉUNION PUBLIQUE**  
Les enjeux issus du diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) seront présentés en réunion publique le 14 septembre à 18h30 à l'Hôtel de Ville. Le PADD sera mis en débat au Conseil Municipal le 26 septembre 2022.

mentaires qui encadreront le développement de la commune. Il sera mis en débat au Conseil Municipal le 26 septembre 2022.